



Le mini Max' est disponible à la mairie, à la médiathèque, à la garderie, la boulangerie et la cabane à livres.

Boulangerie - Commerce Multi Services POULY

Tél. 02 99 06 70 48

Ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h30. Les dimanches de 7h30 à 13h. Fermé les mercredis.

Opération "Argent de poche"

L'opération s'adresse aux jeunes de 16, 17 ou 18 ans. La période des congés scolaires est l'occasion de donner un coup de main et de découvrir la vie locale tout en gagnant un petit peu d'argent.

Quatre demi-journées sont proposées, les jeudi 25 et vendredi 26 avril, les jeudi 2 et vendredi 3 mai de 8h30 à 12 heures ou de 13h30 à 17 heures, en fonction du planning.

Le dossier d'inscription est à retirer à la mairie ou à télécharger sur le site internet : maxent.fr.

Contact : 02 99 06 70 15

Dépôt des dossiers à l'accueil de la mairie au plus tard le 17 avril 2024.



Spectacle de théâtre de rue

Jogging / Cie Qualité Street

Une écriture fine et engagée ; un spectacle aussi touchant qu'hilarant !

Un bunker protège une kyrielle de craqués prophétiques en jogging. C'est une traversée du temps dans un voyage dystopique qui cavale à rebours. À chaque changement de jogging, un nouveau personnage, ça rebondit, ça défoule et ça avale le vent. On court tous après la liberté, mais comment la rattraper ? Et si on y arrive, de quoi serons-nous responsables ?

Le 4 mai 2024 à 18 heures, espace Arbenn.

Durée : 1h05 | Tarifs : 7, 9 et 11€ | Dès 8 ans

Infos et réservations : la-loggia.net

Le 24 avril, visite du Sénat



Invités par la sénatrice d'Ille-et-Vilaine Françoise Gâtel, les conseils municipaux des jeunes élus en 2022/2023 et 2023/2024 auront le plaisir de découvrir et visiter le Palais du Luxembourg le mercredi 24 avril prochain.

Avec l'Assemblée Nationale (les députés), le Sénat est l'une des deux chambres qui forment le Parlement. Il vote la loi, contrôle le gouvernement et représente les collectivités territoriales.

Composé de 348 sénateurs et sénatrices élu-e-s au suffrage indirect pour un mandat de six ans, il est renouvelé par moitié tous les trois ans. Le département d'Ille-et-Vilaine dispose de deux sénatrices (Françoise Gâtel et Sylvie Robert) et 2 sénateurs (Dominique de Legge et Daniel Salmon).

La visite est prévue à 14 heures 30 et sera suivie d'un tour panoramique de Paris en car. Au programme de la journée : départ de Maxent en car vers 6 h 30 le matin, pique-nique à la charge des participants dans les jardins du Luxembourg, visite du Sénat, tour panoramique de la ville en car, retour en car.

Les personnes intéressées par cette journée peuvent se renseigner et s'inscrire près de l'accueil de la mairie ou envoyer un mail à l'adresse suivante : periscolaire@maxent.fr avant le vendredi 19 avril. Tarif calculé en fonction du nombre de participants. Places limitées. Pièce d'identité obligatoire pour les majeurs (carte nationale d'identité, passeport...). Tenue vestimentaire correcte et sobre.




Vente de paniers
PETIT-DÉJEUNER
SAMEDI 13 AVRIL

A récupérer
- de 9h à 11h (salle des sports, Treffendel)
- OU de 9h à 9h30 (espace Arbenn, Maxent)

Commandes sur HelloAsso : 

Brocéliande Volley au Bénin

Dans la continuité du projet Bénin de 2023, un groupe de 22 membres du club (adultes et moins de 18 ans) se rendra à Cotonou en 2024 pour promouvoir le sport au féminin dans les écoles et orphelinats.

SUIVEZ NOTRE VOYAGE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX:



INSTAGRAM



FACEBOOK



TIKTOK

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024



Les prochaines élections européennes se dérouleront le **dimanche 9 juin 2024**, en salle du conseil municipal (entrée par la cour de la mairie).

Dates limites d'inscription sur les listes électorales :

- le 1er mai 2024 en ligne (<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396>),
- ou le 3 mai 2024 en mairie, aux heures d'ouverture.

Rappel : se présenter avec une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...)

Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?

- Rendez-vous dans votre mairie munir :**
 - d'un justificatif d'identité
 - d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Par courrier :** en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
- Par Internet :** en vous rendant sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Vous êtes de **nationalité française** ou **ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne** ?
votez aux prochaines élections en France

Accédez directement aux démarches

Info : Votre mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales

Accédez directement aux démarches sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

La municipalité recherche des assesseurs bénévoles majeurs pour tenir le bureau de vote pendant les heures d'ouverture et participer au dépouillement le soir.

Déchetteries : nouveaux horaires !

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Breteil	9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30			
Caulnes	9h - 12h30 13h30 - 17h30			9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30
Gaël	9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30			9h - 12h30 13h30 - 17h30
Guilliers		9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30
Loscouët sur Meu		9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30
Le Verger	9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
Montauban-de-Bretagne	9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
Plélan-le-Grand	9h - 12h30 13h30 - 17h30			9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30
Porcaro			9h - 12h30 13h30 - 17h30		9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30



Merci d'arriver au plus tard **20 minutes avant les heures de fermeture.**

L'idée recette zéro déchets : un pesto de fanes de carottes

Ingrédients : fanes de carottes (feuilles uniquement), parmesan, huile d'olive, ail, graines de tournesol

Bien laver les fanes de carottes en supprimant les tiges, trop dures, et les sécher à l'essoreuse à salade. Verser tous les ingrédients dans un mixeur en adaptant les proportions selon son goût et mixer jusqu'à obtenir une purée homogène.

(Recette proposée par l'ADEME, Agence de la Transition Écologique)



SMICTOM

collecte de déchets



Bac vert : les mardis 9, 16, 23 et 30 avril ; le mardi 7 mai.

Bac jaune : les jeudis 11 et 25 avril ; le **vendredi** 10 mai.

Sortir les bacs la veille, (horaires de passage variables), **poignées vers la rue, couvercles fermés, au bord du trottoir.**

Le calendrier des collectes est disponible en ligne :

www.smictom-centreouest35.fr

Permanence gendarmerie de Plélan-le-Grand : mercredi et samedi, de 14h à 18h | Tél. 02 99 06 81 05

Permanence Restos du Cœur : Montfort-sur-Meu, La Côtélais, le jeudi de 9h à 12h | Tél. 02 99 07 13 89

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie aura lieu à 11 heures au monument aux morts en présence d'un détachement de l'académie militaire de Coëtquidan, et sera suivie d'un vin d'honneur servi à la salle polyvalente.

ACCA Maxent

Comme chaque année l'Association Communale de Chasse Agréée organise deux permanences pour le paiement des terres aux propriétaires fonciers.

Elles se dérouleront les dimanches 14 et 21 avril de 9 heures à 12 heures, à l'espace Jeunes (1, rue du Prélois).

Expression de la minorité conformément à l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales :

La minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition 35 d'avril 2024.